

DEUX-CHAISES

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL



ENTRE NOUS

Le mot du maire

Après la pandémie et les restrictions successives décidées pour essayer d'en diminuer les conséquences sanitaires, la guerre est de nouveau arrivée sur le continent européen. Nous ne sommes certes pas touchés directement mais la solidarité envers le peuple Ukrainien rapproche notre pays de ce conflit.

Nous subissons tous, particuliers, entreprises et collectivités, l'impact de ces différentes crises avec des augmentations de tarifs dont certaines s'avèrent très importantes, en particulier celle de l'énergie. Notre commune est concernée par la production d'énergie notamment avec le projet d'installation d'un parc éolien. L'enquête publique se tiendra du 8 décembre 2022 au 13 janvier 2023. Chacun pourra venir émettre son avis sur le sujet, apporter sa contribution au débat quelle que soit sa position.

Il s'agit certes d'un sujet clivant mais je regrette que l'on cesse de parler à ses voisins simplement parce qu'ils n'ont pas la même opinion ou que les courriers arrivant en mairie soient systématiquement assortis de menaces de poursuites judiciaires. Ces intimidations ne sont pas source de débat, bien au contraire, et, quelle que soit la décision finale, demain nous vivrons ensemble.

Vous trouverez dans cette publication l'état d'avancement détaillé des différents projets avec, entre autres, l'attention portée sur la réfection des chemins et le curage des fossés. Leur assainissement est nécessaire pour en ralentir la dégradation. La restauration de la statuette de la sacristie est réalisée et va lui permettre de trouver une place de choix dans notre église. Je remercie les généreux donateurs qui ont permis cette mise en valeur sans coût pour le budget communal. Des habitants, soucieux du patrimoine, s'étant inquiétés de l'état des portes de l'église, nous avons sollicité l'architecte des bâtiments de France et convenu ensemble d'une solution pour la réfection et trouvé un compromis sur la couleur de la peinture.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à 1,2,3 Bocage pour clarifier sa position, d'une part et pour assurer la pérennité du portage des repas, d'autre part. Le centre social assurera cette compétence ; un cahier des charges a été établi pour définir le prestataire. La mission sera confiée à l'Hôpital Cœur du Bourbonnais.

Parmi les désagréments, nous avons déploré le vol par effraction du camion de la commune. Une fois la stupeur passée, le conseil municipal a fait l'état des besoins en matière de parc de matériel roulant. Après le renouvellement du tracteur, il n'a pas paru nécessaire d'acheter un nouveau camion, mais plus opportun de s'orienter vers l'acquisition d'une voiture utilitaire dont l'utilisation sera plus souple et plus sobre. L'achat d'une remorque agricole est envisagé pour les transports plus lourds ou plus volumineux. Ces orientations sont prises pour maîtriser le budget et limiter les impôts compte tenu du fait que les annonces concernant les dotations de l'État sont assez pessimistes. La suppression de la taxe d'habitation et sa compensation annoncée à l'Euro près seront un test de la volonté gouvernementale. Toute compensation non augmentée du taux de l'inflation sera le signe d'une obstination centralisatrice.

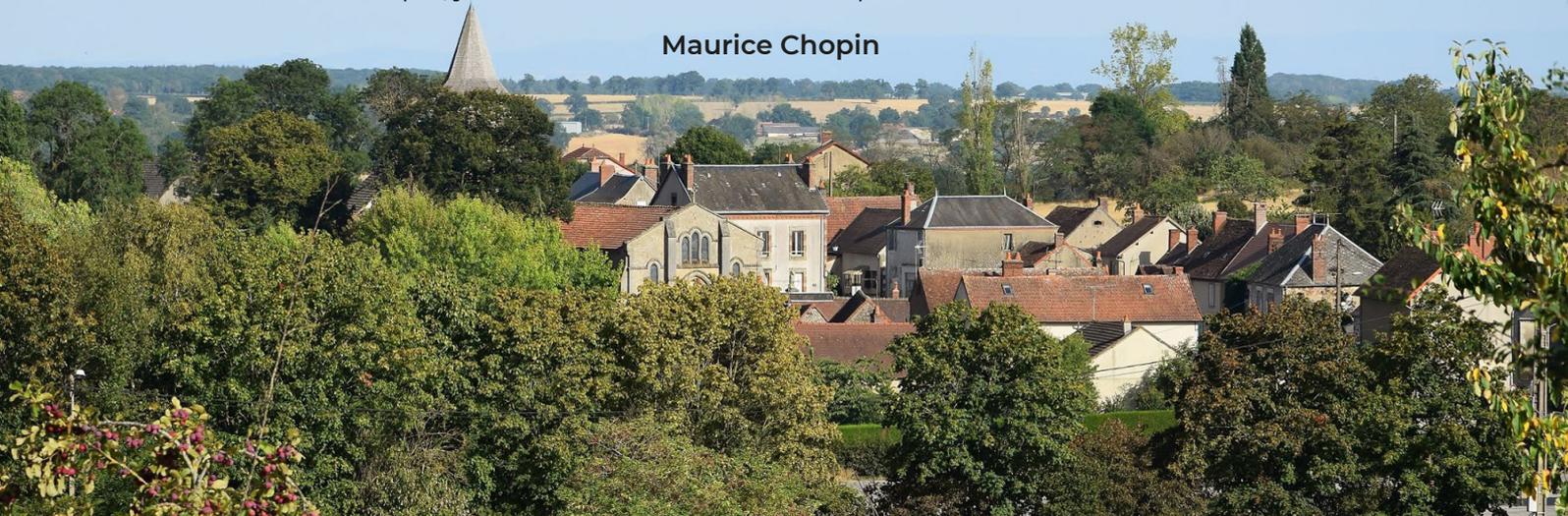
Les travaux de l'A79 étant maintenant terminés, les désagréments causés par le trafic des camions se sont arrêtés et les dégradations sur nos routes ont été réparées par l'entreprise. On peut regretter la mise en liquidation du restaurant qui n'a pas résisté à la baisse de fréquentation entraînée par les fréquentes fermetures des sorties. La concentration doit désormais se porter sur les retombées économiques et tout particulièrement sur l'installation d'entreprises à la ZAC. Une grande partie de la surface devant être vendue, la Communauté de Communes se préoccupera sans nul doute d'en faire une utilisation porteuse d'emplois. Ce sera l'occasion d'inverser la courbe démographique et d'amplifier l'arrivée de nouveaux habitants déjà constatée et à qui je souhaite la bienvenue.

Nous avons été sollicités par les organisateurs du Paris-Nice cyclo pour faire une halte restauration à la salle Lucien Labrune. Une belle occasion de montrer nos atouts à deux cents participants venus de tous les coins de France. Souhaitons qu'ils feroient partager autour d'eux leur satisfaction affichée pour l'accueil réservé.

Nous pouvons nous réjouir du retour des festivités organisées par nos associations. Ces manifestations ont connu le succès et nous espérons que cet élan continue.

C'est une joie de pouvoir vous convier à la cérémonie des vœux programmée le samedi 14 janvier 2023. J'espère que cette fois-ci elle pourra avoir lieu afin que nous puissions échanger en toute convivialité. Je souhaite que les fêtes de fin d'année soient pour tous l'occasion d'agréables agapes familiales. Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonne année 2023 !

Maurice Chopin





Tantôt vives, tantôt sombres, les couleurs disent l'humeur de notre commune. Avec son lot de réjouissances et de deuils, de satisfactions et de contrariétés, la vie deux-chaisoise n'aura pas manqué d'émotions.



ÉTAT CIVIL

Naissances

Margaux CHAUBIRON née le 31 décembre 2021.
Hanaë MOREAU née le 7 juin 2022.
Juliette MASSÉ née le 14 août 2022.
Lila KHANDOUKI, née le 15 novembre 2022.

Mariages

Jarod MOREAU et Ilana CIZEAU, le 23 avril 2022.
Samuel ANDRÉ et Lucie GRAND, le 6 août 2022.
Marc FERNANDES et Maxence JAY, le 27 août 2022.

Décès

Suzanne CLUSIER, le 1er mars 2022.
Paul GAZET, le 6 décembre 2022.
Ont également été inhumés à Deux-Chaises : Jean-Émile GUILLAUMIN, Jacqueline DÉCHAUMES, Marthe BERNARD.



RENAISSANCE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Après plus de deux années de mise en sommeil dues aux contraintes de la crise sanitaire, divers événements sont venus égayer la vie communale et lui redonner ses couleurs à partir du printemps 2022.

Sous un beau soleil de mai et jusqu'en soirée, à l'invitation de l'association Gym Détente, beaucoup se sont déplacés à la salle Lucien Labrune : l'occasion de faire quelques emplettes sur un pittoresque marché de producteurs dont certains étaient deux-chaisois, l'occasion aussi de retrouver, autour d'un verre, une vraie convivialité.

Une autre de leurs propositions alléchantes pour réchauffer le mois d'octobre : une bonne blanquette à emporter !

Il était également question de convivialité et de bonne humeur retrouvées, dans les diverses manifestations orchestrées par l'association Jeunesse et Joie : en août lors du fameux vide-greniers avec les joyeuses agapes qui l'accompagnaient, en novembre pour un rendez-vous gastronomique autour d'une choucroute de la mer !

En matière de dynamisme associatif, il faut encore citer la Boule deux-chaisoise qui s'est chargée cette année d'organiser pas moins de trois concours de pétanque !

Une mention particulière pour les célèbres Fauvettes, fidèles à leur commune d'origine même s'il leur faut « délocaliser » au Montet le Gala du mois de Juin.

Enfin, un hommage spécial peut être rendu aux bonnes volontés de l'Association Sportive et de la Cantine scolaire qui ont oeuvré ensemble, le samedi 9 juillet, pour remettre debout, en musique, une jolie Fête du Pain et son marché de producteurs !



SÉRIE NOIRE...

Au nombre des épisodes sombres qui ont marqué l'année 2022 figurent aussi, hélas, quelques regrettables actes d'incivilité commis au détriment du patrimoine de la commune et qui viendront grever son budget.

C'est ainsi qu'à plusieurs reprises, des camionneurs manoeuvrant maladroitement ont causé d'importants dommages aux vestiaires de l'ancien stade dont la structure, désormais fragilisée, nécessitera une réfection. Inutile de préciser que les auteurs de ces dégâts nocturnes n'ont pas jugé nécessaire de se faire connaître.

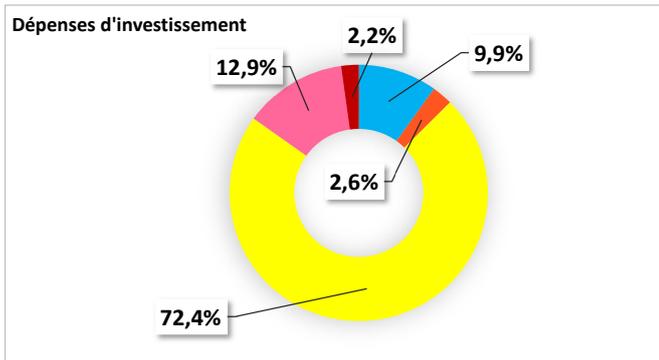
Sur l'aire de pique-nique, deux tables en bois ont été vandalisées : leur remplacement figurera au budget 2023. Autre événement de cette « série noire » : le vol récent du camion de la commune, dont la disparition constitue un réel handicap pour l'activité de notre agent technique communal. Des solutions sont d'ores et déjà à l'étude pour remédier rapidement à cette situation problématique.

Pour conclure sur une note moins grave mais méritant quand même un rappel à l'ordre : la promenade autour du plan d'eau communal est parfois gâchée par l'indélicatesse des propriétaires de chiens qui oublient d'utiliser TOUTOUNET...

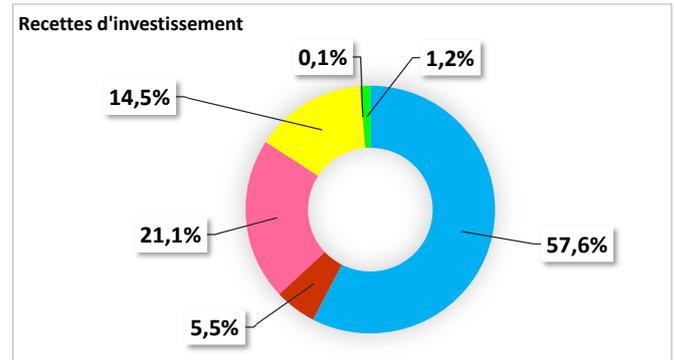
Il reste à espérer que l'humeur des Deux-Chaisois ne soit plus assombrie par de tels comportements incivils !

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes	23 100 €
20	Immobilisations incorporelles	6 000 €
21	Immobilisations corporelles	168 310 €
001	Déficit d'investissement reporté	30 100 €
020	Dépenses imprévues	5 094 €
TOTAL		232 604 €

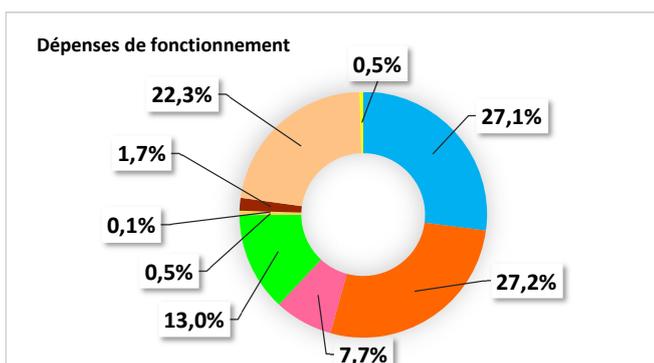


Recettes d'investissement		
Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de section de fonctionnement	133 927 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 700 €
10	Dotations	49 194 €
13	Subventions d'investissement	33 629 €
16	Emprunts et dettes	304 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 850 €
TOTAL		232 604 €

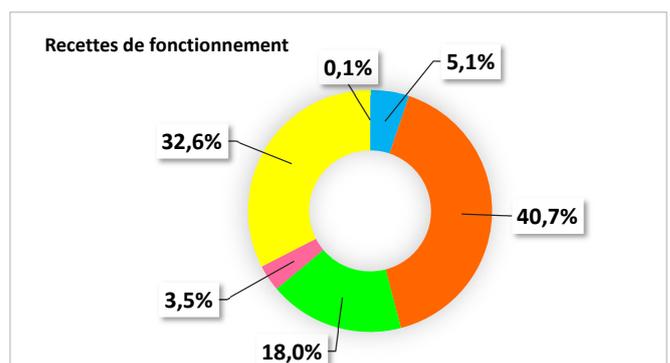


FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	162 313 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	162 900 €
014	Atténuations de produits	45 963 €
65	Autres charges de gestion courante	77 929 €
66	Charges financières	2 800 €
67	Charges exceptionnelles	600 €
022	Dépenses imprévues	10 100 €
023	Virement à la section d'investissement	133 927 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 850 €
TOTAL		599 382 €



Recettes de fonctionnement		
Chapitre	Désignation	Montant
013	Atténuations de charges	400 €
70	Produits des services, domaine et ventes	30 600 €
73	Impôts et taxes	244 208 €
74	Dotations, subventions et participations	107 630 €
75	Autres produits de gestion courante	21 010 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	195 534 €
TOTAL		599 382 €





DYNAMIQUE TERRITORIALE

A toutes les entreprises artisanales et commerciales implantées sur le territoire deux-chaisois, la municipalité adresse ses remerciements pour la vitalité qu'elles apportent à la commune, malgré une conjoncture économique parfois difficile.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE : PGAUTOMOBILE

Des projets plein la tête : c'est le quotidien de Pierre Goetz qui, même la nuit, continue à exercer sa créativité en imaginant d'autres objectifs à atteindre.

Son activité principale de carrossier, spécialisé dans la vente de véhicules d'occasion de toutes marques, a pris suffisamment d'ampleur pour qu'il augmente de 1 000 m² l'espace de son parking, en faisant l'acquisition d'un terrain, prochainement délimité par la plantation d'une haie.

A l'atelier spacieux où sont entreposés les véhicules à entretenir et à réparer, s'ajoute désormais un show-room, espace de présentation qui impressionnera les amateurs de véhicules rares, parmi lesquels une Citroën Ami 6 et ... une Rolls Royce.

C'est aussi dans la gestion des ressources humaines que s'exerce le dynamisme de l'entreprise puisque l'équipe entourant Pierre Goetz ne cesse de s'agrandir.



La commune de Deux-Chaises ne peut que se réjouir de la présence sur son territoire de deux garages automobiles. A l'un (PGAUTOMOBILE) et à l'autre (GARAGE F. GAYET) elle souhaite une égale prospérité !

CESSATION D'ACTIVITÉS POUR LE RELAIS DE DEUX-CHAISES

Impacté par une série de vicissitudes, notre restaurant routier, le Relais de Deux-Chaises, a fermé ses portes en juillet.

En dépit de la notoriété de cet établissement chaleureux, la crise sanitaire et les travaux sur la RCEA ont occasionné une baisse de fréquentation et une moindre rentabilité. Ces différents facteurs rendaient inévitable une cessation d'activités, qu'on espère temporaire.



CAMPING

On constate pour l'année 2022 une légère baisse de fréquentation pour le camping communal. 816 nuitées ont été recensées, correspondant à l'accueil de 396 hôtes étrangers et 420 hôtes français. La saison aura rapporté la somme de 5 147,16 euros.





ATOUT COEUR

Le boîtier protecteur contenant le Défibrillateur Automatisé Externe (D.A.E.) dont la municipalité a fait l'acquisition, est maintenant installé sur le mur extérieur de la salle Lucien Labrune, à l'abri du soleil et des intempéries, sous l'auvent.

Bien visible du public et en permanence facile d'accès, ce dispositif médical, accompagné d'un massage du cœur, permet de réduire au maximum le délai de prise en charge des arrêts cardiaques, améliorant significativement les chances de survie des victimes.

Une signalétique appropriée a été mise en place à proximité pour s'orienter vers ce D.A.E., de fabrication française.

Coût de la location, maintenance comprise, pour une période de 5 ans : 2 760 euros TTC.



RÉORGANISATION DU CIMETIÈRE

Conformément à la législation, un règlement précis est désormais affiché à l'entrée du cimetière. Il reste également consultable en mairie et sur le site internet www.deux-chaises.fr (rubrique Deux-Chaises au quotidien / Autres équipements & services communaux). En mairie sont également disponibles les tarifs des concessions correspondant aux différents types de sépultures.

Après les aménagements déjà réalisés (jardin du souvenir / cavurnes), les travaux se poursuivent avec la nécessaire création d'un ossuaire communal destiné à accueillir les restes mortels des défunts exhumés lors de la relève des sépultures et conservés dans des reliquaires.

C'est le devis de la SAS Pompes Funèbres et Marbrerie Vincent Beaudonnet qui a été retenu par le Conseil Municipal :

2 050 euros HT pour un caveau 4 places

870 euros HT pour une porte en fer

Il restera à déterminer l'emplacement le plus opportun pour ce futur ossuaire.

Depuis le 28 octobre, des piquets portant des affichettes signalent les concessions non entretenues ; ils resteront en place jusqu'à la Toussaint 2023.

Coût de l'installation : 483,12 euros HT, soit 579,74 euros TTC

TRAITEMENT DES EAUX USÉES : LE PROBLÈME DES LINGETTES

Le SIVOM ayant constaté qu'au poste de relevage une pompe était hors service et l'autre très endommagée, il a fallu agir dans l'urgence afin de les remplacer et ainsi de poursuivre le traitement des eaux usées.

Après étude des devis fournis par le SIVOM pour le remplacement des 2 pompes, c'est la proposition de la société montluçonnaise ABC qui a été retenue. Coût de 2 940 euros HT, soit 3 528 TTC.



Il semblerait que la présence de lingettes soit essentiellement responsable de ces dommages. C'est l'occasion de rappeler à tous que les toilettes ne doivent en aucun cas être utilisées comme une poubelle secondaire.

Le fait de jeter des lingettes dans les canalisations aura des conséquences pour vous mais peut aussi créer des désagréments aux autres. Dans le cas où elles atteignent la station d'assainissement, les lingettes risquent de causer une panne du système, ce qui occasionnera pour la commune, des dépenses importantes susceptibles de se répercuter sur les factures d'eau des foyers raccordables. La municipalité en appelle donc au civisme des Deux-Chaisois afin d'éviter, à l'avenir, ce type de problème !



SIGNALISATION ROUTIÈRE HORIZONTALE

Dans l'objectif de sécuriser la circulation dans l'agglomération deux-chaisoise, la Municipalité a confié à l'entreprise AXIMUM de Pont-du-Château, les travaux de réfection de 5 passages piétons, 3 stop / cédez le passage ainsi que des zébras signalant les arrêts de bus. Un passage clouté a également été créé au niveau du parking routier.

Les travaux ont été effectués en mars 2022, pour un montant de 1 425 euros HT, montant allégé par une dotation de 415,52 euros au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de circulation routière.



VOIES COMMUNALES

A l'initiative de la Commission des chemins, une nouvelle tranche de travaux pour l'entretien de nos voies communales a été décidée.

Les travaux de réfection porteront sur des voies situées dans les secteurs suivants :

- Puy Martin
- Bouillé
- Mondry

Un appel d'offres sera lancé en début d'année 2023 en vue de la réalisation de ces travaux pour lesquels la commune recevra du Conseil Départemental une subvention de 30%.

Un budget a aussi été voté au printemps pour le curage et l'entretien de 3 kilomètres de fossés.

RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPEMENT COMMUNAL

L'achat d'un tracteur plus performant a été effectué pour remplacer le précédent qui arrivait « en bout de course ». Après étude de différents devis, le Conseil Municipal s'est prononcé pour l'acquisition d'un tracteur d'occasion proposé par les établissements TISSIER. Le modèle retenu est un DEUTZ-FAHR de 105 Ch, équipé d'un chargeur avec une benne multi-services de 1,70m.

Coût de 54 500 euros HT, soit 65 400 euros TTC.

Montant de la reprise pour l'ancien tracteur : 9 000 euros HT, soit 10 800 euros TTC.

Sollicité dans le cadre du dispositif de solidarité, le Conseil Départemental a donné son accord de principe pour l'attribution d'une aide financière de 5 000 euros.

Ce nouveau tracteur, parfaitement approprié pour les tâches d'entretien du territoire deux-chaisois, permettra aussi d'améliorer les conditions de travail de notre agent technique communal.

Suite au vol du camion communal à la fin du mois de septembre, il a été décidé de le remplacer par un véhicule utilitaire plus léger et plus économe en carburant.

Parmi plusieurs propositions, le Conseil Municipal a retenu celle de l'établissement deux-chaisois PGAutomobile. Il s'agit d'un RENAULT KANGOO Maxi Grand Volume, de février 2016, ayant au compteur 80 807 km.

Montant de l'achat : 9 490 euros HT, soit 11 388 TTC.

Est envisagé l'achat ultérieur d'une remorque à atteler au tracteur, pour les tâches précédemment réalisées avec le camion.



PROJETS MUNICIPAUX



ADHÉSION 1,2,3 BOCAGE

Installé depuis janvier 2022 dans de nouveaux locaux, situés 4, place de Richevieille, au Montet, le Centre Social met tout le dynamisme de ses salariés et de ses bénévoles au service des habitants du territoire. Dans ce lieu de proximité ouvert à toutes les générations, sont à la fois proposés des activités très variées, des ateliers et des services.

Des représentantes de ce Centre Social s'étant déplacées à Deux-Chaises pour présenter leur association, dans sa session du 23 juin 2022 le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité en faveur d'une adhésion de la commune à 1,2,3 BOCAGE.

Pour la municipalité, cette adhésion impliquera une participation annuelle de 1,10 euro par habitant, moyennant quoi les Deux-Chaisois pourront bénéficier de tarifs plus attractifs.



CHANTIER RCEA : UNE AVENTURE QUI SE TERMINE

Novembre 2022 aura vu la mise en service et l'inauguration officielle de l'Autoroute A79, désormais nommée "La Bourbonnaise".

Sur les 88 kilomètres de sa section la plus accidentogène, entre Digoin et Montmarault, la RCEA (Route Centre Europe Atlantique) est maintenant devenue une autoroute à 2 fois 2 voies, axe majeur de circulation tant localement qu'à l'échelle européenne.

L'autoroute demeure gratuite de Cressanges à Toulon-sur-Allier et entre les deux échangeurs de Dompierre-sur-Besbre.

Pour le reste de son parcours, une tarification s'applique et ce, à l'aide d'un système inédit en France : le tout premier péage à « flux libre ». Selon le concessionnaire ALIAE, ce type de péage permet non seulement de faciliter la vie des automobilistes mais aussi de fluidifier le trafic et de protéger l'environnement en diminuant significativement les émissions de CO2. Pas besoin de s'arrêter ni de prendre un ticket : il suffit de passer, à vitesse normale, sous les détecteurs de plaques d'immatriculation.

Quatre options de paiement seront possibles (abonnement télépéage / abonnement « plaque » / sans abonnement / paiement sur place grâce aux bornes disposées sur les aires de repos et de services).

Quant au tarif annoncé, il ne devrait pas excéder 5 euros pour l'ensemble de la section Digoin-Montmarault.



Après les inévitables impacts négatifs liés à ce colossal chantier de construction (routes endommagées, déviations fréquentes, trafic d'engins, etc.), on peut maintenant espérer que la proximité de cette autoroute aura des retombées économiques favorables au pays deux-chaisois.

Quoi qu'il en soit, cela vaut la peine de se réjouir que le lourd dossier de sécurisation de la RCEA ait enfin trouvé son épilogue !



ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET ÉOLIEN

Prescrite par les Services Préfectoraux, une enquête publique se tiendra dans les locaux de la mairie, du jeudi 8 décembre 2022 jusqu'au vendredi 13 janvier 2023.

Les Deux-Chaisois pourront se déplacer pour exprimer leurs avis sur le projet éolien porté par les sociétés Boralex et Soleil du Midi Développement.



MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE COMMUNAL

Après plusieurs mois passés entre les mains d'experts en conservation et restauration d'oeuvres sculptées, notre antique statuette de Vierge à l'enfant, en bois polychrome, vient de reprendre place dans l'église Saint-Denis. Pour assurer sa simple conservation, elle a bénéficié de traitements insecticides curatifs et préventifs, d'un micro-dépoussiérage ainsi que d'une consolidation du support bois et de la polychromie. Comme cinq couches successives de polychromie rendaient impossible le dégagement précis de l'une d'entre elles, il a été décidé de conserver la sculpture dans son apparence actuelle en ajoutant seulement une restauration minimale à visée esthétique.



La municipalité remercie tous les donateurs qui, par l'entremise de la Fondation du Patrimoine, ont permis le financement intégral de ce projet.

Maintenant qu'elle est tirée de l'oubli, la petite Madone deux-chaisoise, aussi humble soit-elle, contribuera à mettre en valeur l'église Saint-Denis, lieu d'accueil pour les paroissiens mais aussi pour les visiteurs de passage, amateurs d'art roman.

Le projet de remise en état des portes de l'église, endommagées par le passage des ans, a lui aussi été mené à bien.

La réparation de la porte principale et le remplacement de la petite porte latérale ont été confiés à l'entreprise Fournier, pour un montant total de 1 300,00 euros HT, soit 1 560,00 TTC. Le service technique communal se chargera de réaliser prochainement le travail de peinture.



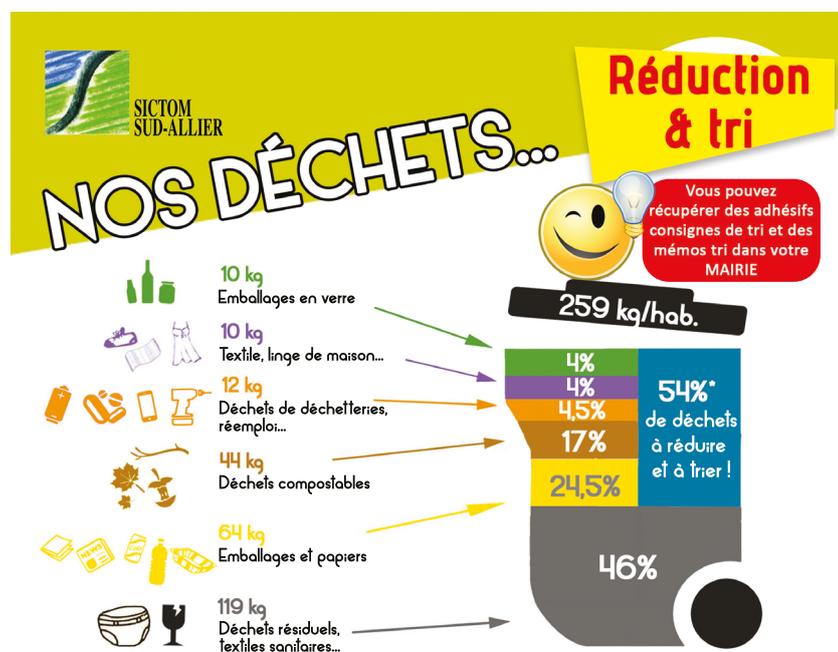
COLLECTE DE DECHETS & DECHETTERIE DE TRONGET

- Collecte des ordures ménagères le mercredi. Sacs poubelles à déposer dans les bacs gris.
- Collecte des bacs jaunes toutes les 3 semaines. Tri sélectif à effectuer avant dépôt en vrac dans les bacs. Pour connaître le calendrier de passages en 2023, merci de contacter le SICTOM SUD ALLIER : 04 70 45 51 67
- Verre : apport volontaire dans les colonnes de tri situées sur la commune.

Le SICTOM propose aux usagers une collecte gratuite d'encombrants et d'épaves automobiles, à domicile, sur inscription auprès de la mairie au moins 10 jours avant la date de passage. La prochaine date de cette collecte est fixée au jeudi 28 septembre 2023. Contact Mairie : 04 70 47 12 74.

Un badge d'accès à la déchetterie de Tronget est désormais obligatoire. Pour se le procurer et connaître les règles d'utilisation de la déchetterie, contacter le SICTOM SUD-ALLIER par courriel ou par téléphone : contact@sictom-sud-allier.fr / 04 70 45 51 67. Documentation également disponible en mairie.

NOS DECHETS : MATIERE A REFLEXION...



Ouverture de la déchetterie – Rue du Silo à Tronget.

Horaires d'été :
du 1er mars au 31 octobre
 mardi / mercredi / samedi
 de 8h15 à 12h
 jeudi / vendredi
 de 14h à 17h45

Horaires d'hiver :
du 2 novembre au 28 février
 mardi / mercredi / samedi
 de 8h45 à 12h
 jeudi / vendredi
 de 13h30 à 16h45

Fermeture de la déchetterie les dimanches, lundis et jours fériés.

Pour en savoir plus sur le Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères et suivre, en temps réel, son actualité, il suffit de consulter son site internet (www.sictomsudallier.fr) ou de télécharger sur votre téléphone la très pratique application PanneauPocket.

Consommer mieux

Pour moins remplir nos poubelles, adoptons les produits en vrac, à la coupe, les circuits courts et locaux... Préférons les produits moins emballés lorsque c'est possible. Ayons le réflexe réutilisable, durable et responsable plutôt que tout jetable ! Et pour la publicité, pensons au Stop Pub disponible gratuitement sur demande.

Réutiliser

Avant de jeter nos objets, posons-nous les bonnes questions : peut-on les réparer ? Les donner ou les vendre ? Pensons aux réparateurs, aux associations locales, à la Recyclerie et à notre entourage.

Trier pour valoriser

Désormais, 100% des emballages et papiers SE TRIENT ! Plus d'hésitation, adoptons le bac jaune ou rendons-nous à la colonne jaune la plus proche. Pour les bocaux, bouteilles et pots en verre, conservons notre réflexe tri à la colonne verre.

Les déchets de cuisine peuvent facilement être compostés avec les déchets de jardin : le SICTOM vous accompagne avec des composteurs individuels ou des sites de compostage partagé. Côté branchages, le broyage permet de les valoriser en paillage !

Quant à nos déchets spécifiques, 15 déchetteries sont à notre service, ainsi que plus de 140 bornes textiles.

Suivez-nous sur
www.sictomsudallier.fr



contact@sictom-sud-allier.fr
 04 70 45 51 67

Prenons soin de notre



petit bout de planète !



LA COM'COM VOUS INFORME



– Un site internet à consulter

Pour connaître toute l'actualité de la CCBB (Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais), le moyen le plus sûr reste de consulter le site internet www.ccbb.fr. Sur ce site très complet et attrayant, sont décrits les divers services et les projets en cours. Les rendez-vous mensuels de Radio Qui Qu'en Grogne, proposés en podcasts, sont une autre manière d'être tenus informés sur l'actualité intercommunale. Sont également répertoriées les offres d'emploi et les opportunités d'installation d'activités dans les différentes communes du territoire.



VOUS AUSSI,
VENEZ VIVRE EN
BOCAGE BOURBONNAIS
vidéo disponible sur www.ccbb.fr



Enfin, le site met en évidence les multiples attraits touristiques comme dans une récente vidéo promotionnelle intitulée « Vivre en Bocage Bourbonnais », qui se distingue par son originalité et son humour et « fait le buzz » avec plus de 40000 vues sur la toile !

A signaler aussi l'existence d'applications mobiles à télécharger sur smartphones pour ne jamais être à court d'idées (trouver un hébergement ? un restaurant ? une visite ? une activité) :

- Bocage Bourbonnais Tourisme
- Pepit 03
- Open runner

– Un agenda communautaire

En 2023, les permanences France Services Itinérance continueront à être régulièrement assurées dans les mairies du territoire. Répondant à la désertification des services publics en milieu rural, les agents France Services se déplacent dans les communes pour aider les habitants en difficulté dans leurs démarches administratives (demandes de cartes grises / permis de conduire / dossier CAF / dossier Retraite / modifications liées à l'adressage / accès au service public en ligne / etc.).

Prendre rendez-vous au 07 61 29 66 97 ou au 04 70 47 37 76.

Calendrier des permanences à Deux-Chaises disponible en mairie, sur le site www.deux-chaises.fr et par le biais de l'application Panneau-Pocket à télécharger sur votre smartphone.

France Services accueille aussi dans ses locaux, situés 1 place du 8 mai – Le Montet

- Salle multimédia accessible au public gratuitement aux horaires d'ouverture des locaux.
- Espace convivial et chaleureux pour un service public moderne, à visage humain.
- Plus de renseignements au 04 70 47 37 76



BOCAGE MUSICAL



Pour sa 11ème édition, le festival itinérant **CLASSIQUE EN BOCAGE** a présenté, cet été, 8 concerts où les voix tenaient un rôle majeur, sublimes par l'acoustique de nos églises romanes. C'est ainsi que le dimanche 24 juillet 2022, notre église Saint Denis a accueilli le quatuor **VOCI D'ALTROVE**, présentant un programme pour flûtes, clavecin et voix, intitulé **FANTASTICA SICILIA**.

Pour prolonger l'enthousiasme suscité par ce concert, un temps d'échanges et de convivialité a réuni agréablement public et musiciens.

Le 22ème festival **JAZZ DANS LE BOCAGE** se déroulera du 12 au 20 mai 2023. Même si quelques noms d'artistes sont déjà dévoilés (Stanley Clarke, Sophie Alour, Amit Friedman, Leïla Martial, Naïssam Jalal...), il faudra attendre le samedi 4 mars pour découvrir, à Rocles, l'intégralité de la programmation ainsi que la nouvelle affiche, avec en prime un concert de Noé Clerc Trio.



Entre découvertes dépaysantes, têtes d'affiches, concerts remuants ou plus contemplatifs, l'association propose un jazz des plus métissés.

Elle s'attache également à développer des ateliers et des résidences d'artistes permettant ainsi d'autres rencontres avec les musiciens, en amont du festival.

Pour plus de renseignements, consulter le site www.jazzdansleboitage.com

A toutes les oreilles curieuses, JAZZ DANS LE BOCAGE donne rendez-vous !!!



C.C.A.S. - RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE



Avec l'automne reviennent ces chaleureuses rencontres entre seniors autour d'une bonne table, à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale.

Très attendues, les retrouvailles annuelles ont eu lieu le mardi 15 novembre 2022, à la salle Lucien Labrune. Aux 38 convives fut servi un délicieux repas concocté par le Bistrot de Saint-Sornin. Qu'elles vivent seules ou en couple, à leur domicile ou en maison de retraite, les personnes – de 70 ans et plus – qui n'ont pas pu être de la fête, recevront à l'approche de Noël un colis contenant quelques gourmandises du terroir.

A tous les amateurs de lecture qui, l'âge venant, souffrent de déficiences visuelles, on signale l'existence de l'Association des Donneurs de Voix, basée à Moulins et joignable au 04 70 44 66 74. Cette association propose des « livres sonores », une belle initiative permettant à chacun de garder un accès à la culture, condition essentielle pour entretenir jeunesse d'esprit et joie de vivre !

Le C.C.A.S. souhaite aux Deux-Chaisois, jeunes et moins jeunes, d'agréables fêtes de fin d'année et rappelle qu'il peut attribuer, en cas de besoin, diverses aides financières.

Rendez-vous en 2023 !



FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE : UNE OEUVRE COLLECTIVE

Le 28 juillet 2022, les membres de la commission Fleurissement se sont déplacés chez chacune des 11 participantes au concours des maisons fleuries.

Plusieurs critères étaient pris en compte pour départager les candidates : couleurs, harmonie, variété, quantité, disposition, entretien et originalité.

Les résultats de ce difficile classement, déjà publiés sur Panneau Pocket, sont les suivants :

- Premier prix : Marie-Christine Brun
- Deuxième prix : Madeleine Prugneau
- Troisième prix ex aequo : Christine Blanc et Brigitte Lafaye

Ces lauréates ainsi que les autres participantes : Chantal Brun, Geneviève Brun, Elyane Chopin, Germaine Giolat, Aline Jouanneau, Odette Malot et Sandra Moginot, recevront leurs récompenses lors de la cérémonie des vœux du maire, le samedi 14 janvier 2023, à la salle Lucien Labrune.

La municipalité les remercie chaleureusement de leur contribution à l'embellissement de la commune et informe que pour l'édition 2023, les inscriptions au concours se feront en mairie jusqu'au 1er juillet.



Une inscription en mairie sera également demandée aux habitants du bourg pour pouvoir bénéficier de la traditionnelle distribution printanière de géraniums. Cette inscription à effectuer impérativement avant le 18 mars 2023 permettra d'éviter tout gaspillage.

Il reste à espérer que le fleurissement du bourg n'aura à pâtir ni d'un dysfonctionnement de l'arrosage automatique ni de restrictions d'eau dues à la sécheresse, comme ce fut le cas cette année.



FICHE INFO SECOURS

En même temps que ce Bulletin Municipal, sont distribués à tous les Deux-Chaisois de 60 ans et plus, une Fiche Info Secours, son mode d'emploi clairement détaillé ainsi qu'un badge autocollant à fixer en évidence sur la porte du réfrigérateur.

Il s'agit d'une démarche commune entre le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours), la Communauté de Communes du Bocage Bourbonnais et le Département de l'Allier.

Ce document à compléter a pour objet de communiquer immédiatement aux services d'urgence et de secours, les informations utiles à votre prise en charge. Une fois complétée et remise dans sa pochette plastifiée, la Fiche Info Secours doit être placée à l'intérieur de votre réfrigérateur.

Bravo pour cette initiative qui contribue à la bonne santé de notre territoire !



URGENCE DON DE SANG

L'EFS (Etablissement Français du Sang) rappelle qu'un don de sang est aussi un don éthique : anonymat, bénévolat, volontariat et non profit sont en effet les 4 principes fondateurs assurant la sécurité des produits sanguins avec lesquels un million de patients sont soignés chaque année !!!

Pour 2023, à Montmarault, les prochaines collectes sont fixées aux dates suivantes :

- mercredi 22 février 15h-19h Espace Claude Capdevielle
- vendredi 21 avril 15h-19h Relais de l'Amitié
- lundi 19 juin 15h-19h Espace Claude Capdevielle
- mardi 22 août 15h-19h Espace Claude Capdevielle
- vendredi 20 octobre 15h-19h Espace Claude Capdevielle
- vendredi 15 décembre 15h-19h Relais de l'Amitié



Pour connaître les dates de navette relatives au don de plasma, contacter la Maison du don, à Moulins : 04 70 34 86 10



ACTUALITÉS DE L'ÉCOLE

La classe de Mme Faucolnier Carole se compose de 15 élèves, répartis en deux niveaux (7 CM1, 8 CM2). Ayant obtenu la labellisation E3D - niveau 2 -, l'École s'est engagée dans une Démarche de Développement Durable. Les élèves sont au cœur de cette démarche qui consiste à les informer des enjeux du développement durable pour pouvoir agir aussi bien dans leur vie scolaire quotidienne que dans leur future vie de citoyen. Le thème de l'eau reste un thème d'étude fédérateur.

Comme toutes les écoles élémentaires et les collèges de France depuis la rentrée 2022, l'école de Deux-Chaises participe au programme pHARe, pour la prévention du harcèlement en milieu scolaire, avec la collaboration d'une brigade de gendarmerie, basée au Montet, spécialisée dans la protection des familles.

A signaler aussi une participation au SAFER INTERNET DAY, journée mondiale de protection des mineurs sur internet.

Différents partenariats contribuent à l'information des élèves sur des sujets essentiels tels que l'importance de la faune et de la flore (ADATER) ou la sécurité et la citoyenneté dans les transports scolaires en cas d'incident (ADATEEP).

Dans l'objectif de développer le goût et le plaisir de lire, l'école participe au projet « Le prix des Incorruptibles », premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs qui votent pour leur livre préféré. Des remerciements chaleureux sont adressés, d'une part, à Dominique Guillaumin pour son accueil à la bibliothèque et d'autre part, au RPI pour l'investissement dans le matériel informatique, quotidiennement utilisé.

On note par ailleurs la participation des élèves à un Challenge d'Orthographe et à la Semaine de l'Écriture ainsi que la fabrication d'objets pour le Marché de Noël, programmé le dimanche 11 décembre. Autres initiatives méritant d'être signalées : demande de Labellisation Génération 2024, en liaison avec les prochains Jeux Olympiques de Paris / initiation au langage des signes pour enseignants et élèves du RPI / initiation au tennis sur le terrain communal / emprunt de jeux de mathématique et de logique avec le concours de KAT CENTS COUPS, agence conseil en communication pédagogique dont la devise est un formidable encouragement pour tous :

« Tant de choses paraissent impossibles tant qu'on ne les a pas tentées ! ».



FESTIVITÉS DEUX-CHAIISOISES 2023

- | | |
|---------------------------------|--|
| • Samedi 14 janvier | Voeux de la municipalité |
| • Dimanche 29 janvier | Randonnée « Pot-au-feu » - Association Sportive |
| • Samedi 4 février | Soirée Crêpes - Jeunesse et Joie |
| • Samedi 18 février | Concours de belote - Fauvettes |
| • Samedi 29 avril | Marché semi-nocturne - Gym Détente |
| • Samedi 17 et dimanche 18 juin | Gala des Fauvettes (salle socioculturelle du Montet) |
| • Samedi 8 juillet | Fête annuelle |
| • Dimanche 7 août | Vide-greniers - Jeunesse et Joie (Maison des Jeunes) |
| • Samedi 21 octobre | Soirée dansante - Gym Détente |

... façon Chanteclerc

Quand on perche à la belle étoile, comme Chanteclerc sur son clocher, nul doute que la clémence de l'automne a du bon ! Ce n'est pas moi qui vais me plaindre du dérèglement climatique, pensait égoïstement le coq deux-chaisois, se réjouissant que, pour une fois, la présence du soleil réchauffe même les chrysanthèmes du cimetière.

Il connaissait mieux que personne le pouvoir d'un simple rayon de soleil et mettait tout son cœur de coq à claironner l'aurore afin qu'à Deux-Chaises au moins, la vie s'éveille joliment, chaque matin.

Pas toujours facile, pourtant, de dissiper la nuit...

Chanteclerc se rappelait par exemple cette sinistre annonce nocturne datant du mois de février : le retour de la guerre sur le continent européen !

Avait suivi bien d'autres nuits d'inquiétude et de découragement où, secrètement descendu de son perchoir, il rejoignait le petit soldat vert du Monument aux Morts pour discuter ensemble des inconséquences humaines et se reconforter l'un l'autre.

Au bout de ces nuits-là, notre coq avait beau s'époumoner, seul un cri rauque, tout enrôlé de tristesse, sortait de son gosier et c'était comme si le jour n'avait plus le goût de se lever...

Il renonça à lire le journal où prédominaient les noirceurs de l'actualité et se lança dans la lecture plus enthousiasmante d'une pièce de théâtre dont un coq était justement le personnage principal.

Née sous la plume magnifique de l'écrivain Edmond Rostand, la pièce contenait la confidence d'un autre Chanteclerc, amoureux d'une poule faisane à laquelle il voulait faire comprendre la grandeur de son métier de coq, éveilleur d'aurores :

« J'ai chanté dans du noir.

Ma chanson s'éleva dans l'ombre,
et la première !

C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière. »

C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière : quelle trouvaille, cette phrase ! se répétait notre coq avec un entrain retrouvé, tout heureux de cette leçon de vie destinée autant aux gallinacés qu'aux humains. De quoi traverser les périodes sombres sans perdre espoir !

Mais comme un petit diable le poussait toujours à tourner en dérision les plus belles pensées, il se disait aussi qu'en ces temps de sobriété énergétique, on devrait peut-être se contenter de « croire à la lumière »... sans l'allumer.



SERVICE PUBLIC - RECENSEMENT 2023

Dans la période allant du 19 janvier au 18 février 2023, la population de la commune de Deux-Chaises devra être recensée.



Le recensement, à quoi ça sert ?

Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est seulement grâce au recensement que peut être mesurée l'évolution de la population.

Le recensement, comment ça se passe ?

Un agent recenseur recruté par la mairie déposera dans votre boîte aux lettres une notice où figurent les identifiants de votre logement ainsi qu'un code d'accès vous permettant de vous faire recenser par internet en répondant à un questionnaire en ligne (site www.le-recensement-et-moi.fr).

Si vous ne disposez pas d'ordinateur ou que vous n'êtes pas à l'aise avec l'outil informatique, un classique questionnaire papier vous sera remis par l'agent recenseur qui se chargera de le récupérer ultérieurement.



Une fois toutes les données collectées et analysées par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques), les chiffres de population seront communiqués aux maires et au grand public.

Les résultats du recensement de la population sont consultables gratuitement sur le site www.insee.fr.



Merci de faire bon accueil à Fanny Prugneau, notre agent recenseur !



Horaires d'ouverture de la mairie au public

Le secrétariat est ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h à 12h.

Elus municipaux disponibles, en mairie, sur rendez-vous.

Modalités de contact :

Tél: 04 70 47 12 74 - courriel : mairie-deuxchaises@wanadoo.fr

Site internet : www.deux-chaises.fr

Agence postale

L'agence postale est ouverte chaque matin du lundi au vendredi inclus de 9h à 11h30 et le samedi de 8h45 à 12h.

Un dépôt de pain est assuré aux mêmes horaires que l'Agence Postale ainsi que le dimanche matin de 9h à 10h.

Possibilité de déposer vos bouchons en plastique destinés au recyclage pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Assistante sociale

Prendre rendez-vous avec Madame Emeline Busset au 04 70 67 03 04.

France Services

1 Place du 8 mai - LE MONTET

Ouverture : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le vendredi de 9h à 12h.

Le 1er samedi du mois de 9h à 12h.

Tel : 04 70 47 37 76 (RDV sur le site du Montet)

Courriel : franceservices@ccbb.fr



